

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**AUTORITE DE REGULATION DE LA POSTE
ET DES TELECOMMUNICATIONS**

**Appel à la concurrence en vue de l'octroi de deux licences pour
l'établissement et l'exploitation d'un réseau public de
télécommunications et à la fourniture de services téléphoniques
fixes interurbains, internationaux et de boucle locale en Algérie.**

Dans le cadre de la politique d'ouverture du secteur des télécommunications décidée par le Gouvernement de la République Algérienne Démocratique et Populaire, et au terme de l'appel à commentaires et à manifestation d'intérêt, l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications (ARPT), lance un appel à la concurrence en vue de l'octroi de deux licences pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau public de télécommunications et à la fourniture de services téléphoniques fixes interurbains, internationaux et de boucle locale en Algérie.

Les opérateurs de télécommunications intéressés par cet appel à la concurrence peuvent retirer le dossier d'appel d'offres après paiement d'un montant de deux cent mille dinars algériens (200.000 DA), à l'adresse suivante :

**AUTORITE DE REGULATION DE LA POSTE
ET DES TELECOMMUNICATIONS - ARPT-
1, rue Kaddour RAHIM- Hussein Dey
16008 ALGER**

Ahmed GACEB, Directeur Général

Fax : +213 21 47 01 83

Email : a.gaceb@arpt.dz

Ce dossier comporte la documentation juridique de la transaction (cahier des charges et convention d'investissement), le Règlement de l'Appel à la Concurrence et le Mémoire d'Informations.